

INVITATION

**La Société Française d'Énergie Nucléaire groupe Alpes
et Grenoble INP ENSE3**

organisent une conférence-débat sur :

Les trois accidents majeurs du nucléaire civil dans le monde

Origines, conséquences sanitaires et sociales

le mardi 14 novembre 2023 à 18h00

Amphithéâtre « BERGES »
site GreenEr ENSE3

21, Avenue des Martyrs, Grenoble
(Tram B arrêt Marie-Louise Paris - CEA)



Notre conférencier sera : **Pierre SCHMITT**

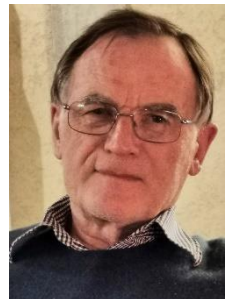
Ingénieur des Arts et Métiers, ingénieur en Génie atomique.

Entré en 1967 à EDF, aux Etudes et Recherches, Pierre SCHMITT a participé aux études des premiers réacteurs de 900 MW de la centrale du Bugey, puis a été chargé des essais de mise en service des quatre tranches du Bugey.

Il a été, par la suite, Directeur adjoint du chantier de construction du surgénérateur prototype de 1200 MWe Super Phenix puis Directeur de la centrale de Creys-Malville dont il a assuré la mise en service et l'exploitation en puissance.

En 1997, suite à la décision de fermer définitivement la centrale, il a coordonné les études des procédures techniques d'arrêt définitif et la préparation du démantèlement.

Il a également participé à des missions de l'AIEA à Tchernobyl en vue du démantèlement et de la réalisation du second sarcophage.



A juste titre, **les trois accidents majeurs du nucléaire civil**, Three Mile Island (USA, 1979), Tchernobyl (URSS, 1986) et Fukushima (Japon, 2011) ont ébranlé la confiance que le public pouvait avoir en l'industrie nucléaire.

Avec le recul du temps, et pour les deux derniers accidents les plus graves, il est aujourd'hui avéré qu'ils auraient parfaitement pu être évités si les principes fondamentaux sur lesquels repose la sûreté nucléaire avaient été respectés et non ignorés, ou pire, violés.

De nombreux enseignements ont été retirés de ces accidents. Ils concernent la conception des installations, la prévention et la gestion des accidents et la manière dont dorénavant les centrales doivent être exploitées.

Toujours avec le recul du temps, seront abordées les **conséquences** des accidents, sous leurs aspects sanitaires et sociaux.